



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Cité du Sureau 3 - 1000 Bruxelles

Tel: 02/262 23 78

Fax: 02/262 24 57

coordin@talita.brussels

Numéro d'entreprise 0464 815 486

N° agrément VIVALIS MA005

RPM : Bruxelles

<https://talita.yemaya.brussels>

TABLE DES MATIÈRE

INTRODUCTION	3
NOS MISSIONS	4
NOS OBJECTIFS	5
NOTRE ÉQUIPE	6
NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	7
NOTRE INFRASTRUCTURE DANS L'ACCUEIL DIFFÉRENCIÉ	8
NOS MOYENS	8
SUBSIDES	8
DONS	8
CONCERTATIONS ET AFFILIATIONS	10
CONVENTIONS DE COLLABORATION	10
NOS ACTIVITÉS	11
FORMATIONS ET ÉCHANGES CONTINUES	11
FORMATIONS COURTES, COLLOQUES, SÉMINAIRES, RENCONTRES ET ACTIONS	11
EN VISITE CHEZ D'AUTRES SERVICES	13
VISITES À TALITA/PRÉSENTATION DE TALITA	13
ANIMATIONS ET SORTIES AVEC LES HÉBERGÉES ET LEURS ENFANTS	13
APERÇU STATISTIQUE POUR 2025	15
DONNÉES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES	16
DONNÉES SUR LES ENFANTS ACCUEILLIS	24
ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES	24
POLITIQUE DE QUALITÉ	28
PROLOGUE	30

INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par d'importants changements structurels au sein de notre ASBL. Alors que les besoins et charges administratives grandissants pèsent sur les ASBL, les besoins de nos équipes et des hébergé.es ne faisaient également que croître. Nous constatons que le bien-être des travailleur.euses, ainsi que la gestion des équipes, requièrent une attention toute particulière. Afin de mieux répondre à ces besoins, des coordinatrices ont été engagées afin d'assurer la coordination au sein de chacune des maisons d'accueil. Cet engagement permet de renforcer le fonctionnement quotidien, de clarifier les responsabilités et d'assurer une plus grande proximité tant avec les travailleurs, ainsi qu'avec les hébergé.es. En tant que nouvelles coordinatrices de Talita et Yemaya, en poste depuis septembre, nous souhaitons partager nos premières impressions et expériences.

Nous avons rapidement pu constater que la santé mentale des hébergé.es, et la fragilité psychologique que nous rencontrons souvent avec le public accompagné, requièrent une attention et une expertise spécifiques. Cela influence directement le bien-être au travail de nos travailleur.euses, point important sur lequel nous portons notre attention. En effet, le contexte dans lequel nous travaillons est lourd ; nous sommes continuellement confrontés à des situations complexes et chargées en émotions. Le travail de l'équipe sociale (en journée) est en outre, complétée par des permanents de nuit qui garantissent de manière continue une présence attentive et bienveillante au sein de nos maisons.

Au-delà de l'équipe sociale et des permanents de nuit, notre équipe se compose de personnes assurant un soutien logistique. Cela contribue de manière importante à rendre la maison accueillante, cherchant sans cesse, au sein d'espaces limités des solutions créatives pour rendre la vie en communauté aussi agréable que possible.

Notre fonctionnement ne peut être dissocié des évolutions sociétales plus larges. Les décisions prises au niveau fédéral, telles que la limitation de la durée des allocations de chômage, ont un impact direct sur notre public cible. Pour des personnes déjà confrontées à de nombreux revers dans la vie, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, et souvent victimes de discriminations, de telles mesures constituent une source de vulnérabilité supplémentaire. Nous constatons chaque jour que les droits sociaux sont mis sous pression. En tant qu'organisation, nous continuons à nous lever contre cela et à défendre les droits et la dignité des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Les équipes sont en effet confrontées à des défis très variés. Elles accompagnent des familles et des femmes dans de multiples situations, allant du soutien administratif complexe relatif aux titres de séjour, au travail d'estime de soi, et de reconstruction après un vécu particulièrement douloureux, en passant par le soutien à la parentalité. Le travail autour des situations de violences conjugale et intrafamiliale, les tensions au sein d'un groupe vivant en communauté et la réflexion collective sur les responsabilités au sein du ménage font également partie de la réalité quotidienne. Dans ce contexte, nous nous efforçons sans cesse de créer un espace bienveillant et propice au dialogue, au respect et à la responsabilité partagée.

Parallèlement, nous continuons à miser fortement sur la promotion du civisme, de la citoyenneté et de la participation de chacun.e. En impliquant activement les hébergées dans la vie de la maison, et dans des

initiatives communes, nous voulons renforcer la solidarité et aider les personnes à retrouver leur place dans la société.

Enfin, nous suivons également avec attention les évolutions politiques au niveau régional. L'ambition du gouvernement bruxellois de soutenir les initiatives qui s'attaquent structurellement au sans-abrisme et aux violences, offre des perspectives encourageantes. Tout comme la Fédération BICO, nous espérons que ces projets se traduiront concrètement par davantage de places en maisons d'accueil, et par une politique qui aille au-delà du simple accueil d'urgence. Nous savons par expérience que des accompagnements durables et pérennes sont nécessaires pour briser les schémas de sans-abrisme, de violences et d'emprise à long terme. Nous nous réjouissons également de l'attention particulière accordée aux femmes et aux enfants sans domicile fixe, et espérons qu'il sera tenu compte des intersections de vulnérabilités qui rendent ce groupe cible si particulier.

Même dans ce paysage social complexe, l'ASBL, via ses deux maisons d'accueil, continue de s'engager chaque jour pour offrir un accueil chaleureux et un accompagnement dans le respect de la dignité humaine, afin de donner l'opportunité à chacune d'entamer un nouveau départ.

NOS MISSIONS

POUR QUI ? Femme majeure (sans limite d'âge), seule ou avec enfants, qui, suite à différents facteurs, se trouve temporairement sans logement ou sans y avoir accès en sécurité, sans distinction de religion, d'origine, de culture ou de passé social (en veillant toutefois à garder une mixité dans la collectivité d'hébergées).

POURQUOI ? Les causes du sans-abrisme peuvent être multiples (problèmes conjugaux, relationnels, matériels ou autres (problèmes avec le propriétaire, perte de revenus, ...)) et combinées à des vulnérabilités personnelles, relationnelles et/ou sociales. La personne sans chez-soi se retrouve sans logement, mais aussi souvent sans soutien suffisant d'un réseau social.

QUOI ? L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de femmes en difficulté qui -temporairement- ne sont pas en mesure de vivre de manière autonome. Nous les aidons à disposer à nouveau de la capacité à acquérir leur indépendance. L'accompagnement vise à favoriser la réinsertion sociale des usagers (femmes et enfants), notamment en leur permettant de recouvrer leurs droits sociaux et de renforcer leur réseau.

COMMENT ? TALITA a une capacité de 22 places dans un mode de vie communautaire (Cité du Sureau) ainsi que 6 places dans un cadre plus individuel, appelé « accueil différencié » dans les Marolles. En offrant un hébergement avec présence physique 24h/24 et 7j/7 (permanence de nuit), un accueil et un accompagnement psycho-social sur mesure (solution à court terme) tant pour les adultes que les enfants, nous pouvons concevoir, ensemble avec l'utilisateur, une trajectoire qui, si possible, peut les faire accéder à des solutions à plus long terme.

Après l'hébergement, un suivi post-hébergement est possible sur demande (durée 3 à 6 mois).

NOS OBJECTIFS

L'accueil et l'hébergement :
Accueil « bas-seuil »
Accompagnement sur mesure
Offre d'une réponse adéquate à une demande qui trouve sa source dans la perte d'un « chez-soi »

L'accompagnement psycho-social :
Attention et respect du vécu de la femme
Valorisation des capacités et compétences de la femme et leurs enfants
Mise en place d'un réseau social de personnes et d'organisations en soutien à la femme et l'enfant au long terme
Aide intégrale et structurée dans différents domaines de vie

Le suivi post-hébergement :
Intégration dans le logement de manière soutenue
Prévention d'une nouvelle perte de logement
Renforcement du réseau

Le projet pédagogique de TALITA porte son attention sur :
- l'aide et la prévention
- un accompagnement individualisé sur mesure
- l'approche systémique et intégrale
- la participation de l'hébergée

NOTRE ÉQUIPE

DIRECTION

AVN, Éducatrice spécialisée, Travail social et administration depuis septembre 2013, Directrice depuis avril 2022 jusqu'à juin 2025 (VIVALIS)

BH, Maîtrise en Africanistique, Directrice depuis janvier 2000 de l'asbl Talita et depuis 1/4/2022 directrice de Yemaya. Depuis juillet 2025, directrice de l'asbl.

COORDINATION D'ÉQUIPE:

PN, Maîtrise en Sciences Politiques, Coordinatrice d'équipe de la maisons d'accueil Talita depuis septembre 2025 (VIVALIS)

ADMINISTRATION

FA, Graduat Comptabilité, Collaboratrice administrative et comptable depuis mars 2024 à mai 2025 (VIVALIS)

HEK, (CESS), Collaborateur administratif et comptable depuis septembre 2025 (VIVALIS)

ÉQUIPE SOCIALE

MSR, Éducatrice spécialisée, Accompagnement des familles depuis avril 2006 (VIVALIS).

CL, Assistante sociale, Travail social depuis avril 2011 (VIVALIS + ACS) .

ML, Assistante sociale, Travail social depuis janvier 2013 (VIVALIS).

MD, Assistant social, Travail social depuis juillet 2017 (VIVALIS).

CT, Assistante sociale, Travail social depuis janvier 2020 (VIVALIS + Maribel).

NT, Éducatrice spécialisée, Accompagnement des familles depuis septembre 2021 (VIVALIS).

AEC, Assistante sociale, Travail social de juin 2022 à novembre 2025 (VIVALIS).

SAGi, Assistante sociale, Travail social depuis mai 2023 (Maribel).

IO, Orthopédagogie, Travail social depuis octobre 2023 à août 2025 (VIVALIS+Maribel).

LA, Assistante sociale, Travail social depuis juin 2024 à avril 2025 (VIVALIS).

JP, Educatrice spécialisée, Travail social depuis janvier 2025 (VIVALIS+Maribel)

ÉQUIPE LOGISTIQUE

LK, Homme à tout faire depuis janvier 2007 (ACS + Maribel).

FT, Aide logistique, suivi et soutien dans l'entretien et l'aménagement de la maison depuis janvier 2012 (VIVALIS + Maribel).

ÉQUIPE DE PERMANENCE DE NUIT

KC, Permanent de nuit depuis mai 2020 (VIVALIS + Maribel).

MP, Permanente de nuit de février à mars 2023 et depuis octobre 2023 (VIVALIS).

NB, Permanente de nuit depuis juillet 2024 (VIVALIS).

STAGIAIRE

SR, dernière année de sciences familiales (gezinswetenschappen) à l'Odissee Hogeschool de Schaerbeek, stage jusqu'en mai 2025.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLEE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni les 14 mars, 5 septembre et 9 décembre 2025 .

Présidente : Mafarda Ngako Ponde.

Administrateurs : Lieve Franssen, Alexandre Reynders, Tom Van Vlierberghe, Chantal Schepmans, Adélia Peeters et Aurélie Van Nieuwenborgh.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale s'est tenue le 25 avril 2025.

Membres : Mafarda Ngako Ponde, Lieve Franssen, Truus Roesems, Alexandre Reynders, Tom Van Vlierberghe, Chantal Schepmans, Adélia Peeters et Aurélie Van Nieuwenborgh.

NOTRE INFRASTRUCTURE DANS L'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

- **Espaces de vie communautaire** : Cet espace dispose d'un living et d'une salle à manger avec une cuisine ouverte, de même qu'un coin TV. Dans le couloir, des armoires personnelles sont mises à la disposition de chaque femme.
- **Salle de jeux** : une grande salle de jeu a été créée pour les enfants de tous âges. Des jeux de société, puzzles ou matériel de bricolage et de coloriage sont disponibles sur demande.
- **Chambres à coucher** : Afin de respecter l'intimité de chaque personne, le bâtiment a été conçu de telle sorte que chaque femme dispose d'une chambre individuelle. Une femme seule a sa propre chambre, les familles ont soit une chambre plus grande ou 2 chambres communicantes. Nous disposons de 11 chambres. Chaque chambre dispose au minimum d'un lit par personne, d'une armoire, d'un bureau et d'une chaise. Les lits sont munis d'un tiroir dans lequel un matelas peut être ajouté pour l'accueil des enfants, uniquement durant le week-end (par exemple dans le cadre d'un droit de visite).
- **Sanitaire** : Chaque étage possède une toilette. Deux salles de bain ou de douche sont disponibles à chaque étage des chambres à coucher (2e et 3e étages).
- **La salle de visite à l'entrée** est prévue pour la visite de membres de la famille proche de l'hébergée ou de ses enfants ou, si prévenu à l'avance, d'autres personnes avec qui la femme a des contacts durables. Depuis fin 2025, cet espace a dû être transformé en "sas d'accueil" dans lequel nous appliquons les mesures de prévention punaises: tente chauffante afin de traiter les bagages de nos nouvelles hébergées.
- **Au premier étage** se trouvent les bureaux du service social, une salle d'entretien ainsi que le bureau de la directrice.
- **Salle de lessive** : au 3e étage, une petite salle de lessive est à disposition, avec du matériel de repassage. Pour les grandes lessives, les femmes reçoivent des jetons afin de se rendre au lavoir.

Depuis fin 2025, une machine à laver et un sèche-linge ont été installés dans cette pièce ; ceux-ci sont utilisés par le personnel dans le cadre de la lutte contre les punaises de lit.

- **Ordinateurs** : Les hébergées ont accès à un ordinateur fixe au 1er étage, ainsi qu'à un ordinateur portable (avec connexion internet). Les femmes peuvent également se connecter à notre réseau Wifi avec leurs propres appareils.
- **La bibliothèque** : au 2e étage, nos armoires de bibliothèque sont accessibles à tous pour emprunter un livre.

Panneaux solaires

En 2019, grâce à différents dons récoltés ces dernières années, l'asbl TALITA a installé 24 panneaux solaires sur le toit de son bâtiment situé à la Cité du Sureau.

Bureau extra-muros à 't Anker

Depuis septembre 2020, TALITA loue une salle au 3^{ème} étage de l'asbl 't Anker, qui se trouve une rue plus loin que notre accueil communautaire. Au-delà des contacts papas, cet espace est utilisé pour décentraliser certains entretiens importants avec les hébergées, pour rencontrer des organisations partenaires, pour planifier des entretiens avec le réseau des hébergées (avocats, délégués, ...), pour réaliser nos entretiens préalables, pour permettre aux travailleurs de travailler sur un dossier au calme ou encore pour organiser certaines activités (la venue de Saint-Nicolas par exemple).

À partir de la fin de l'année 2025, cet espace a été réaménagé afin d'accueillir le bureau de la directrice ainsi que le bureau du collaborateur administratif de l'ASBL. En 2026, il y aura un espace supplémentaire à proximité qui sera utilisé comme poste de travail supplémentaire pour les travailleurs sociaux.

NOTRE INFRASTRUCTURE DANS L'ACCUEIL DIFFÉRENCIÉ

TALITA dispose d'un immeuble de trois appartements mis à notre disposition par l'agence immobilière sociale "Le Nouveau 150". L'immeuble offre un logement à deux femmes seules ou avec un bébé et à une femme avec un ou deux enfant(s).

NOS MOYENS

SUBSIDES

Les frais de fonctionnement et les salaires de 10,5 membres du personnel équivalent plein temps (ETP) de l'asbl TALITA sont subsidiés par Vivalis (COCOM - Commission Communautaire Commune). Ces subsides couvrent les salaires de la directrice et coordinatrice (0.75 ETP), de 6 ETP travailleurs sociaux ainsi que de 0,5 ETP pour le post-hébergement, 2 ETP permanents de nuit, 0,5 ETP travailleur administratif et 0,5 ETP aide logistique.

Depuis 2019, Vivalis et IRISCARE (dans le cadre des accords non-marchand) prévoient différents subsides complémentaires (prime de fin d'année supplémentaire pour tout le personnel, intervention supplémentaire dans les frais des embauches compensatoires (remplacement des heures de dispense de prestations avec maintien du salaire pour les travailleurs à partir de 45 ans), intervention limitée pour les frais de personnel ACS).

Depuis août 2001, nous bénéficions du soutien de la région de Bruxelles-Capitale par le biais d'Actiris qui nous a permis d'engager 1 équivalent temps plein ACS (Agent Contractuel Subsidé). Le premier mi-temps est engagé pour l'aide logistique de TALITA. Le second équivalent mi-temps est attribué au renforcement du travail social.

Grâce au Fonds Social Maribel, nous bénéficions de subsides supplémentaires (au total 4,3ETP), répartis dans le soutien logistique, l'équipe sociale ainsi que la permanence de nuit. Il était impossible de couvrir les heures de permanences de nuit 7j/7 avec 2 ETP accordés par la VIVALIS et le Fond Social Maribel a, à nouveau, pu combler afin de subvenir à nos besoins.

DONS

Depuis 2005, nous avons une agrégation afin de pouvoir faire bénéficier nos donateurs d'une attestation fiscale pour des dons de 40€ ou plus.

En 2025, nous remercions chaleureusement les donateurs pour leurs dons, ainsi que les amis et voisins de TALITA qui récoltent ponctuellement des dons matériels pour les hébergées et leurs enfants.

Nous avons aussi reçu d'Ariane Coppens des élastiques pour cheveux et des pads de démaquillage qu'elle a fabriqués elle-même.

Nous souhaitons remercier particulièrement la famille Francotte pour leur confiance et leur investissement dans le projet, qui a permis (et continue de permettre) à de nombreuses femmes de s'installer correctement dans leur nouveau chez elles à leur sortie de la maison d'accueil mais qui a également permis d'aménager la maison d'accueil et renforcer le confort des hébergées..

Une nouvelle aide financière du Fonds Nouria (par l'intermédiaire de la Fondation Roi Baudouin) nous a été accordée pour la rénovation d'une partie du bâtiment.

Garance 

AB

FONDATION FRANCOTTE-BAETE

BruZelle



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

OPÉRATION



BOÎTES À KDO



vivalis
.brussels 

B Fondation
Roi Baudouin
Ensemble pour une société meilleure



FONDS NORIA

B Koning
Boudewijnstichting
Samen naar een betere samenleving

NOS CONCERTATIONS ET COLLABORATIONS

CONCERTATIONS ET AFFILIATIONS

Bruggenbouwer : interventions entre le secteur sans-abri et le secteur handicap et santé mentale.

Fédération BICO : échanges entre travailleurs sociaux ainsi qu'entre directions.

Regio-Overleg Thuislozenzorg Brussel (ROTB).

Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH).

CONVENTIONS DE COLLABORATION

Avec les services suivants, nous avons signé une convention de collaboration :

- **Hobo** : convention d'affiliation pour les services et activités de ce centre de jour pour sans-abri. Un collaborateur du centre de jour Hobo vient régulièrement afin de rencontrer nos hébergées et organise des permanences «travail/formation/occupation de jour ».
- **Collaboration avec les organisations De Schutting et Aprèstoe** (services de guidance à domicile) afin d'envisager les orientations pour des accompagnements futurs. Cette méthodologie permet de préparer l'accompagnement, de pouvoir le commencer dès qu'une hébergée déménage avec déjà une base de mise en confiance dans le nouveau service, mais permet également, entre services, de rester au courant de la dynamique et du public l'un de l'autre.
- **Le Nouveau 150** : convention de collaboration dans le cadre de l'intégration par le logement.
- **IRIS** : convention d'affiliation en tant que membre dans le cadre de l'intégration par le logement.
- **Article 27** (organisation qui promeut la participation de notre public aux événements culturels à Bruxelles) : convention permettant la distribution de bons Article 27 aux hébergées. Chaque année une réunion des associations membres se déroule.
- **Les Amis d'Accompagner** : collaboration pour l'accompagnement de nos hébergées par des bénévoles à des services divers.
- **Services d'interprétariat Agence Intégration (Agentschap Inburgering en Integratie), Bruxelles Accueil, Setis et CIRE.**
- **DANA** vient toutes les deux semaines offrir aux hébergées (adultes et enfants) une session de massage. Chaque année, nous nous rencontrons entre les 2 équipes afin d'améliorer notre collaboration.
- **L'Epicerie Sociale Les Capucines** permet, à la demande de l'équipe sociale, de faire bénéficier aux hébergées en accueil différencié et aux ex-hébergées lors de la période de post-hébergement de l'achat de produits alimentaires et vestimentaires à prix réduit. Chaque année, une réunion des membres est organisée.
- **Collaboration avec Colruyt** dans le cadre de « A table pour 1, 2, 3 euros ». Les familles quittant TALITA bénéficient de réductions supplémentaires avec leur carte « Extra » afin de pouvoir préparer des repas équilibrés pour maximum 3 euros par repas par personne. Chaque 2 semaines un petit livret avec 6 recettes leur est envoyé à leur nouveau domicile.
- **Collaboration avec Bruxeo** dans le cadre de mesures d'économie d'énergie. Nous pouvons compter sur eux pour le suivi des mesures que nous mettons en place tant au niveau des effets (suivi des index des compteurs électriques et gaz) qu'au niveau des aspects techniques et financiers (primes) des installations (par exemple pour nos panneaux solaires).
- **Convention avec l'asbl GARANCE – Autodéfense pour femmes et filles** : organisation d'ateliers de prévention et de sécurité à destination des femmes hébergées chez TALITA, dans le cadre de leur projet « Femmes migrantes actrices de leur sécurité ».
- **Convention de collaboration avec La Maison de la Famille et Jardin de Maud** afin de faire bénéficier certaines de nos mamans de places en crèche.
- **Collaboration avec le service propriété du CPAS de Bruxelles** : Notre bâtiment situé à la Cité du Sureau nous a été mis à disposition par le CPAS de la Ville de Bruxelles dans le cadre d'un bail emphytéotique. La collaboration entre nos deux services est telle que nous souhaitons remercier le service des propriétés de nous soutenir et nous permettre de garder ce bâtiment dans les meilleures des conditions.

De plus, nous collaborons régulièrement avec un grand nombre d'autres organisations dans le cadre des domaines suivants : logement, travail et formation, accompagnement psychosocial, administratif, financier et médical, enfants (crèches, SAJ, ...), occupation de jour et de détente, associations où les pauvres prennent la parole, ...

Nos collaborations se mettent en pratique et se renforcent au fil des années de manières très différentes ; toutes visent l'optimisation des opportunités en faveur de notre public et permettent de rester au courant les uns des autres des besoins de chacun.

NOS ACTIVITÉS

FORMATIONS ET ÉCHANGES CONTINUES

De janvier à décembre 2025, supervisions cliniques mensuelles par Emmanuel Nicolas, superviseur, Master en anthropologie, systémicien et intervenant psycho-social (STICS).

De janvier à décembre 2025, supervisions d'équipe par Charles Lejeune, superviseur, assistant social Master en sciences de l'éducation (Prismes).

Intervisions intersectorielles Smes Connect

FORMATIONS COURTES, COLLOQUES, SÉMINAIRES, RENCONTRES ET ACTIONS

03/02 10/02	Réagir à l'agressivité verbale des usagers, clients ou bénéficiaires	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
17/06 18/06	Formation secourisme en équipe	B-FIRST SAFE
17/02	Info équipe - les différents Titres de à suivre : procédure séjour	Talita
18/02	Focus sur les prescriptions libératoires	CENTRE D'APPUI MÉDIATION DETTES
20/02	Equipe : Politique qualité	Talita
03/03	Equipe : réflexion vulnérabilité (systématisation binôme)	Talita
10/03	Equipe : nos attentes et propositions	Talita
11/03 à 14/03	Formation de base du secourisme en milieu professionnel	CROIX ROUGE
24/03	Equipe : nos attentes et propositions (suite)	Talita
11/04	Rencontre équipe nuit Talita/Yemaya	Talita+Yemaya
14/04	Le travail d'accompagnement en duo dans différents contextes, du travail en institution à l'intervention à domicile	CEFS ASBL
14/04	Equipe : Attente et besoin	Talita
16/04	Vitalisez votre pensée et vos actions avec le Mind Mapping	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
21/04	Équipe: Autonomie	Talita

12/05	Petits outils à l'usage des entretiens individuels	CENTRE D'APPUI MÉDIATION DETTES
19/05	Projet santé / Explication	Talita
16/06	Rencontre avec Muller	CPAS Bruxelles
17+18/06	Formation en secourisme	Croix Rouge
19/06	Formation hygiène et précarité	INFIRMIERS DE RUE
04/08	Projet protocole punaises de lit	Talita
11/08	Formation tente chauffante	COVER
23/09	AG Cellule Capteur de Logement	CCL-Ilot
06/10	Inter-équipe (Aprèstoe/Porte Ouverte/Talita/Yemaya)	Aprèstoe
07/10	Professionnels face aux violences intrafamiliales : les spécificités de l'accompagnement des personnes étrangères	DROITS QUOTIDIENS
15/10	Olista - Rencontre partenaires	Olista
13/11	Accompagnement des équipes dans le secteur du non-marchand : enjeux et défis. Diriger un service est aujourd'hui un challenge ! Pourquoi ?	STICS
18+20/11	Formation incendie sur place	B-SAFE FIRST
02/12	Formation : Colloque intégration en question	ADDE
08/12	Présentation Equipe mobile de crise de Saint Pierre	Equipe mobile de crise de Saint Pierre
10/12	PNL (initiation) communication efficace	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
10/12 17/12	Initiation à la PNL - Bases de la communication efficace	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
15/12	Formation RGPD	Brushare/BRUXEO

15/12 16/12	Estime de soi : une ressource fondamentale pour s'épanouir et aider les autres à développer leur potentiel	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
18/12	Présentation plaidoyer pour renforcer les réponses bruxelloises contre les punaises de lit	Maison médicale des Riches ClaireS Convivence
Chaque semaine depuis 08/12	Néerlandais 2.1 [CVO Lethas]	HUIS VAN HET NEDERLANDS BRUSSEL

EN VISITE CHEZ D'AUTRES SERVICES

20/01/2025	Inauguration des nouveaux locaux du jardin de Maud
------------	--

05/02/2025	EVA Police sur IB
------------	-------------------

19/05/2025	BRAVO - Notabene
------------	------------------

Les collaborateurs de Talita se sont rendus dans les organisations suivantes pour participer à la Semaine de l'aide aux sans-abri à Bruxelles (du 17 au 28 novembre 2025) : Accueil Montfort, CPVCF, Home Victor Dupré, Maison Rue Verte, Vivalis, Chèvrefeuille, Famihome, HOB0, Nativitas, Puerto, Parenté, Escale, Pierre d'Angle, Porte Ouverte, Source.

VISITES À TALITA/PRÉSENTATION DE TALITA

10/01	Présentation de Talita aux étudiants éducateurs spécialisés de Toulouse
24/03	La passerelle
10/04	Visite Cécile Cruysmans, Députée du Parlement Bruxellois
23/04	Présentation de Talita aux stagiaires + collègues d'Aprèstoe
24/04	Aprèstoe échange de pratique (soutien à la parentalité)
23/05	Étudiants Imelda
11/06	WGC Noordwijk
13/10	Rencontre - Équipe Olista
06/11	Entretien stagiaire France
19/11	Concertation quartier de la Senne
27/11	Présentation Talita dans le cadre de la Semaine Sans Abri

ANIMATIONS ET SORTIES AVEC LES HÉBERGÉES ET LEURS ENFANTS

La plupart des activités auxquelles participent nos hébergées de manière individuelle sont accessibles avec le soutien des bons Article 27, des bons de culture de la Commission Communautaire Flamande (Paspatoe) ou encore sont organisées par le centre de jour Hobo. Une approche individualisée, intensive et positivante est nécessaire afin d'encourager notre public à participer aux activités. Pour renforcer la dynamique de groupe positive, de se rencontrer entre hébergées et travailleurs sociaux autour d'autres thèmes et activités (intra- et extra-muros), de franchir le premier pas en groupe et ainsi d'encourager par après la participation individuelle, des activités collectives sont organisées : Sortie annuelle, Espaces Parole, Ateliers logements, Activités diverses

de Hobo, Activités diverses de Douch/Flux, Fête de Saint-Nicolas, Fête de Noël à TALITA, Fête de Nouvel an organisée par Hobo.

mercredi chaque 2 semaines	Massage par asbl Dana
01/01/2025	Sortie pour Nouvel An au restaurant
06/01/2025	Atelier cuisine
27/01/2025	Réunion mamans
28/01/2025	Espace parole
19/03/2025	Exposition Menstruosités
27/03/2025	HOBO - Journée self défense
03/04/2025	Espace parole
16/04/2025	Atelier bricolage mère/enfants
21/04/2025	Chasse aux œufs avec les enfants
14/05/2025	Jeu
27/05/2025	Espace parole - Finances et services de médiations
14/06/2025	Journée HOBO
01/07/2025	Garance atelier self-défense
01/09/2025	Job coach HOBO
10/09/2025	Réunion enfants
08/10/2025	Réunion enfants
12/11/2025	Réunion enfants
20/11/2025	Auto défense - HOBO
02/12/2025	Espace parole : Punaises
03/12/2025	Saint Nicolas
08/12/2025	Réunion mères
25/12/2025	Sortie de Noël

UTILISATION TICKETS ARTICLE 27:

28 tickets utilisés par 17 personnes (dont 10 enfants).

DON de la Ville de Bruxelles (90 tickets Grande roue) ont permis à beaucoup de mamans et leurs enfants d'aller s'amuser à cet endroit.

APERÇU STATISTIQUE POUR 2025

En 2025, TALITA a accueilli et accompagné 55 personnes : 30 femmes adultes et 25 enfants.

17 des femmes accueillies sont mères dont 13 accompagnées par leurs enfants, une femme enceinte et 3 pas accompagnés d'enfants. Les 13 autres femmes hébergées n'ont pas d'enfants.

Le nombre de nuitées (c'est-à-dire le total de nuits de tous ceux hébergés à TALITA pendant l'année) s'élève à 5840 nuitées : 3230 nuitées pour les adultes et 2610 nuitées pour les enfants en accueil communautaire (capacité de 22 lits).

La durée de séjour moyenne pour les adultes est de 4 mois (119 jours).

Le taux d'occupation total était de 72.5% pour 22 lits. Si nous adaptons ce pourcentage à la situation où des chambres ont dû être libérées pour faire face à un traitement contre une infestation de punaises de lit, le taux d'occupation est de 97%.

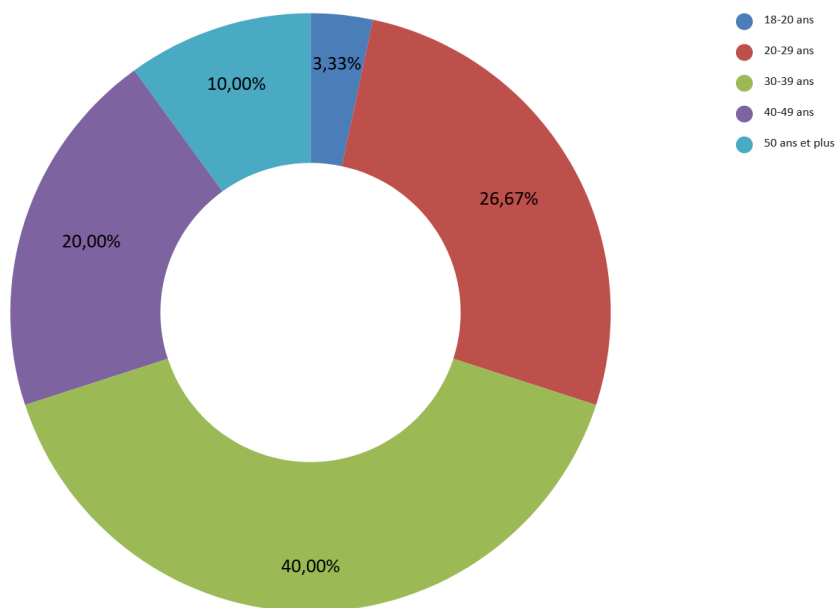
Le nombre de post-hébergement s'élève à 7 familles.

Les personnes accueillies à l'accueil différencié concerne 7 adultes (4 femmes seules, 1 maman avec 1 enfant et 2 mamans avec 2 enfants).

DONNÉES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES

ÂGE

En 2025, 86.7% des femmes accueillies étaient âgées entre 20 et 49 ans.



NATIONALITÉ

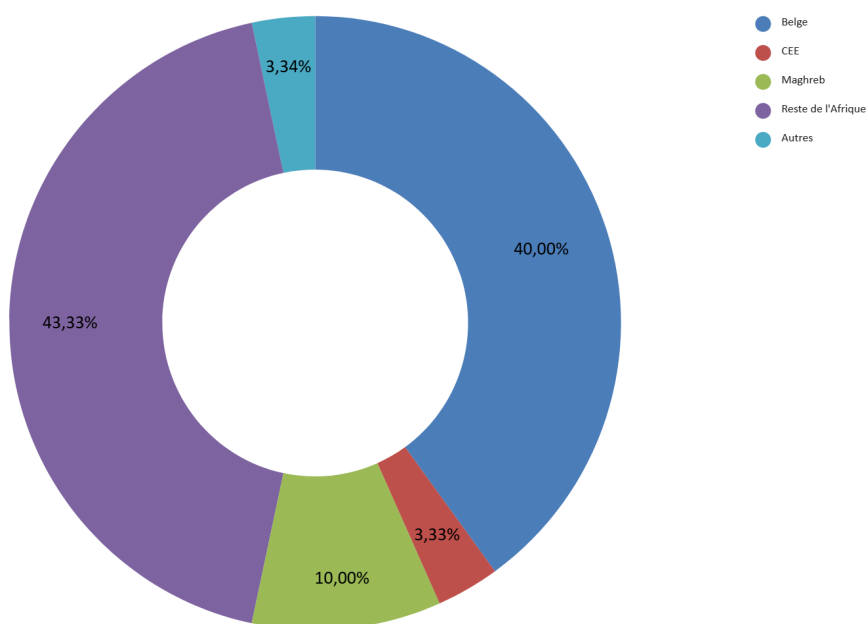
40% des femmes accueillies en 2025 sont de nationalité belge.

En 2025, les femmes représentées dans le groupe « CEE » venaient du Portugal (3.3%)

Le groupe venant des pays du « Maghreb » était constitué de femmes de nationalité marocaine et tunisienne (10%)

Les pays de provenance des nationalités des femmes du « reste de l'Afrique » étaient divers : Congo, Guinée, Tanzanie, Rwanda, Cameroun, Ouganda, Libye et Togo. (43.3%)

La nationalité "autres" concerne une Brésilienne.



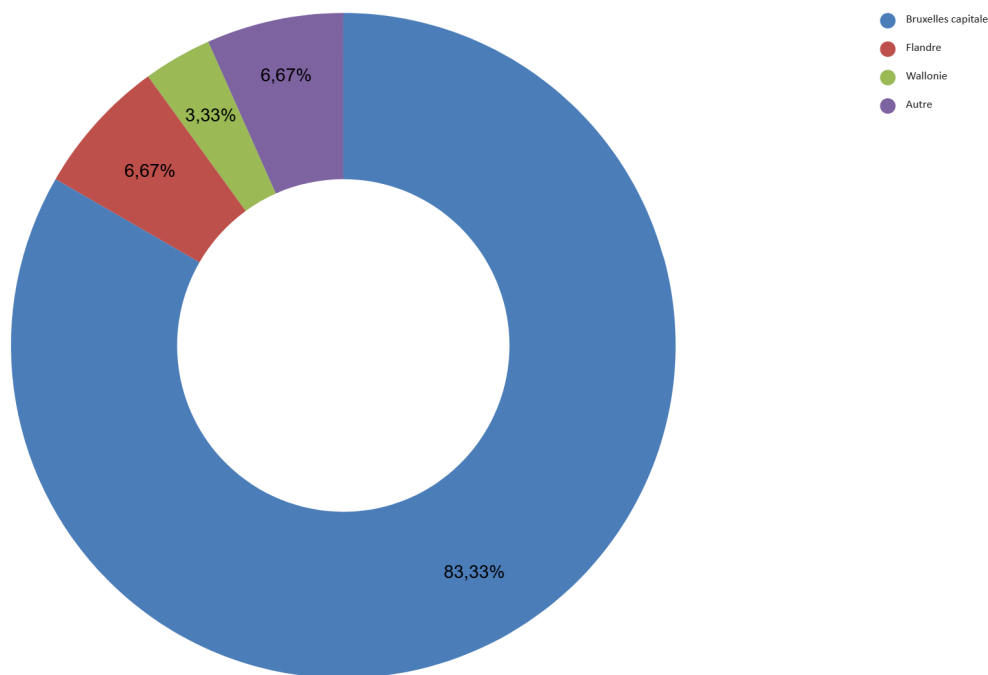
DOMICILE (À L'ARRIVÉE)

Plus de trois quarts des femmes (83.3%) étaient domiciliées en Région de Bruxelles-Capitale.

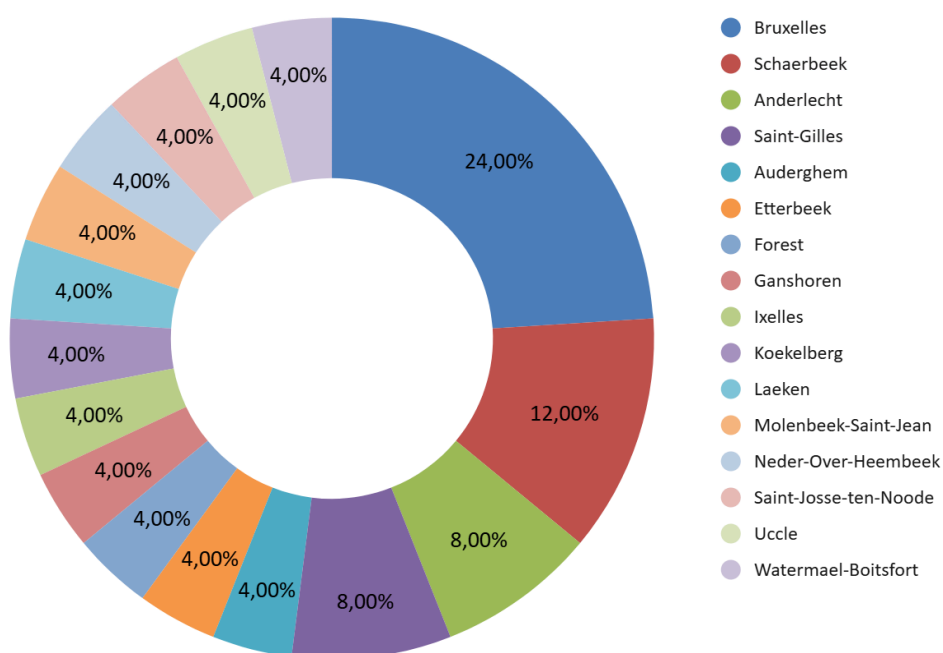
6.7% des hébergées venaient de Flandre.

Seulement 3.3% étaient domiciliées en Wallonie.

Le groupe « Autre » domicile (6.7%) concerne des femmes qui en début de séjour à TALITA n'étaient inscrites à aucune adresse de domicile fixe et radiées administrativement ou des Belges revenant de l'étranger.



Les 83,3% des femmes domiciliées dans une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale venaient principalement des communes du croissant pauvre : Bruxelles (24%) et Anderlecht (8%). Pour la première fois, le nombre de femmes originaires de Koekelberg (12 %) et de Saint-Gilles (8 %) augmente.

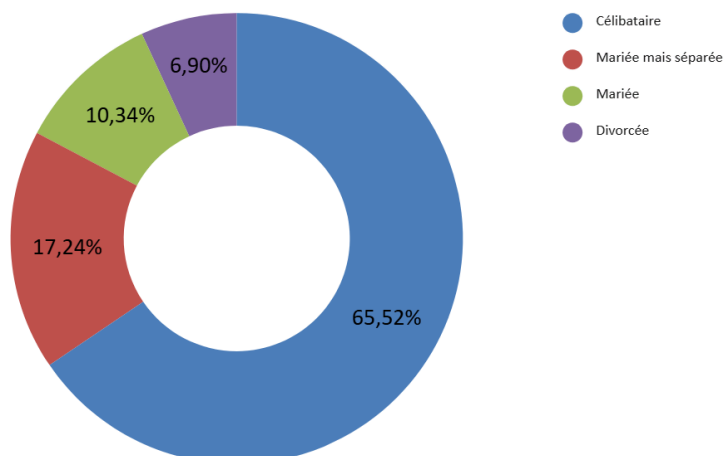


ETAT CIVIL

Ces statistiques tiennent compte de l'état civil officiel à l'arrivée et non pas de l'état de fait. Une femme peut donc, par exemple, être mariée, mais séparée de fait, ou célibataire, mais vivre en couple.

En 2025, près de deux tiers des femmes hébergées à TALITA étaient célibataires (65.5%).

Cette année, 27.5% des hébergées étaient mariées à leur arrivée.



NIVEAU D'ÉTUDE (PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU)

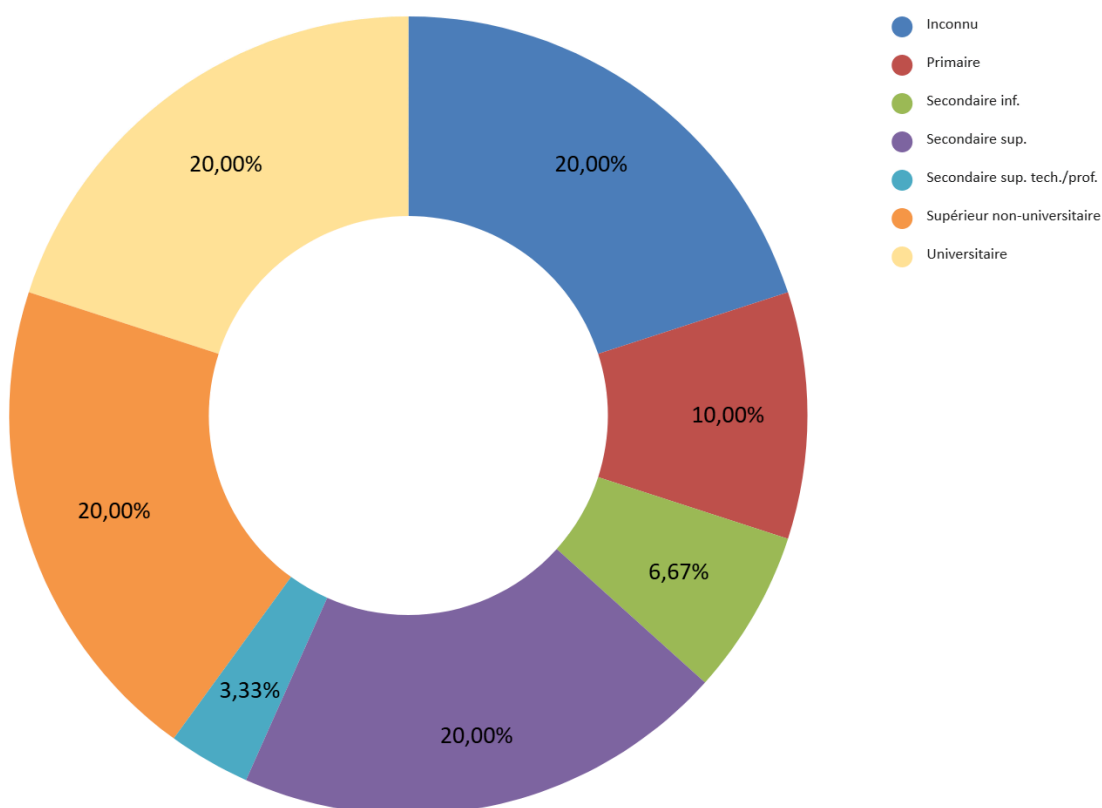
En 2025, près de un tiers des femmes environ possède un diplôme de l'enseignement secondaire (6.7% secondaire inférieure et 23.3% secondaire supérieure).

20% ont suivi des études supérieures non universitaires.

20% des femmes sont titulaires d'un diplôme universitaire.

Nous ne connaissons pas le niveau d'étude de 20% des femmes, principalement parce que leur séjour était trop court ou parce qu'elles ont suivi des études à l'étranger et l'homologation avec un diplôme belge était inconnue.

10% s'est arrêté à l'enseignement primaire.



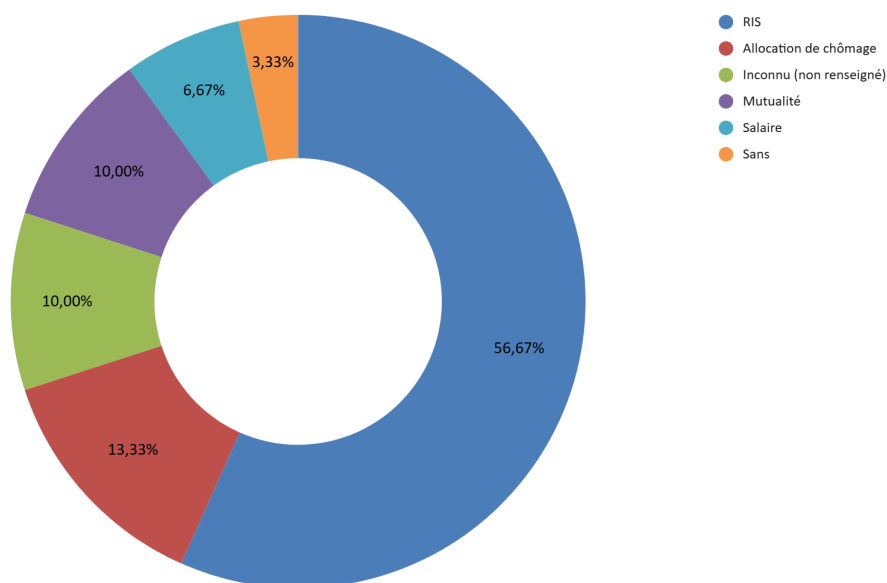
REVENUS AVANT ET APRÈS TALITA

Les 13 femmes accueillies à TALITA avant le 31/12/2025 et toujours présentes au 01/01/2026 ne sont pas reprises dans ces statistiques.

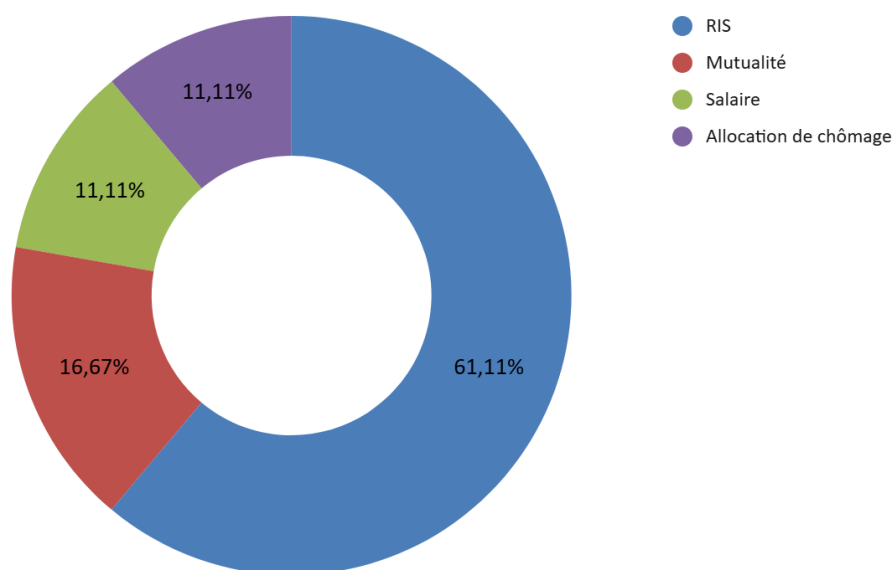
En 2025, environ 2/3 des femmes bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale au moment de son arrivée à TALITA. Une de ces femmes a décroché un emploi pendant son séjour.

Une femme ne bénéficiait d'aucun revenu à son arrivée suite à une problématique de statut de séjour. Accéder à un travail est dans ce genre de cas crucial et réussit.

A l'arrivée

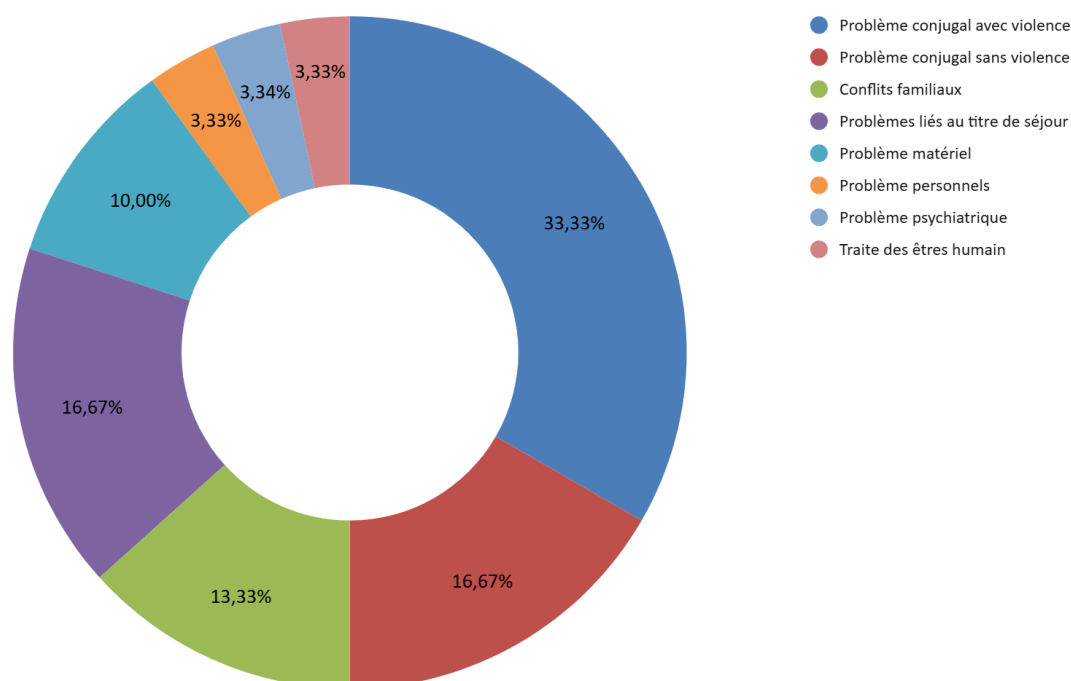


A la sortie



PROBLÉMATIQUES D'ACCUEIL

Comme avancé par l'hébergée en début d'accueil:



Les problèmes matériels (10%) concernent des femmes qui ont perdu leur logement suite à des problèmes matériels. Ces femmes sont des mamans avec enfants et des femmes seules qui n'ont plus pu payer leur loyer ou qui ont dû quitter un logement insalubre, et qui n'ont pas trouvé à temps l'aide et le soutien adaptés. En plus de ce groupe se rajoute la "simple" perte de logement qui suite à la crise du logement ont comme conséquence que ces femmes n'ont pas su à temps retrouver un nouveau logement (3.3%).

Les problématiques conjugales concernent cette année 16.7% de relations sans violences, et 33.3% de relations conjugales avec violences.

Les situations de conflits familiaux (13.3%) concernent des conflits avec les parents vivant sous le même toit.

L'accueil de victimes de traite humaine se fait dans le cadre de notre collaboration avec Pagasa (3.3%).

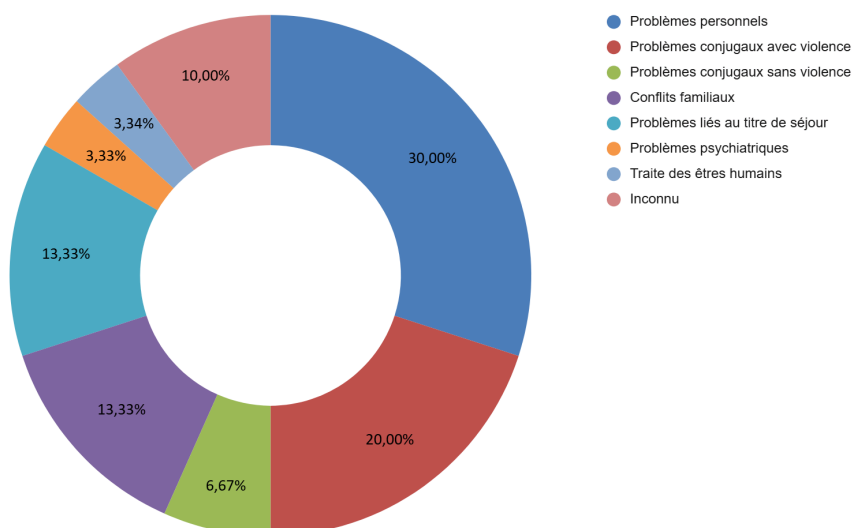
Les problématiques personnelles (3.3%) concernent des femmes qui sont soit dans un état de fragilité passager et exceptionnel dans un parcours de vie « classique » lié à un événement précis (décès d'un proche, hospitalisation, perte d'un travail, ...), soit qui présentent un parcours de vie chaotique, une fragilité liée à une instabilité mentale sans pour autant relever d'un suivi ou d'un diagnostic psychiatrique.

Les problématiques psychiatriques (10%) concernent des femmes présentant des troubles psychiques diagnostiqués et reconnus et des cas liés à une dépendance (à l'alcool, la drogue et aux médicaments ou à plusieurs en même temps).

13.3% des femmes sont concernées par une problématique de séjour.

Problématiques selon l'équipe:

Il n'est pas toujours évident de distinguer la problématique principale au vu des situations complexes et multi-problématiques de la majorité des femmes accueillies. Par exemple, une problématique de violences conjugales peut être annoncée par une hébergée. Cette même personne peut posséder un statut de séjour précaire avec lequel une séparation implique également une problématique de séjour. Dans un autre exemple, une problématique de conflits familiaux peut être avancée ; ces conflits peuvent résulter d'un épuisement de la famille de vivre avec une personne ayant une problématique psychiatrique ou encore un handicap mental. Il est donc intéressant de comparer la principale problématique annoncée par les hébergées à leur arrivée et la principale problématique définie par les travailleurs de TALITA en fin de séjour.



LIEU DE VIE (À LA VEILLE DE L'ACCUEIL À TALITA)

De la même manière qu'ils représentent la majorité des organismes qui orientent les femmes chez TALITA, les centres d'accueil d'urgence constituent le premier lieu de vie juste avant l'arrivée dans notre maison d'accueil.

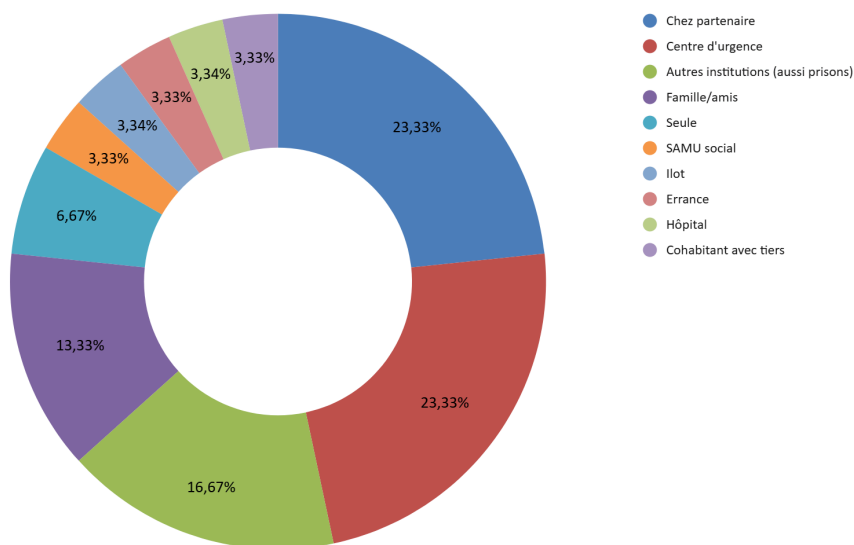
29.9% des femmes étaient en centre d'urgence (Ariane, l'Îlot, SAMU Social) la veille de leur accueil à TALITA.

20% des femmes séjournaient dans une autre institution (maison d'accueil, hôtel social, prison, hôpital).

23.3% sont venues directement de chez leur partenaire, tandis que 13.3% séjournaient chez de la famille ou des amis et 3.3% chez des tiers.

6.7% vivaient seules.

3.3% des hébergées étaient dans une situation d'errance à la veille de leur accueil.



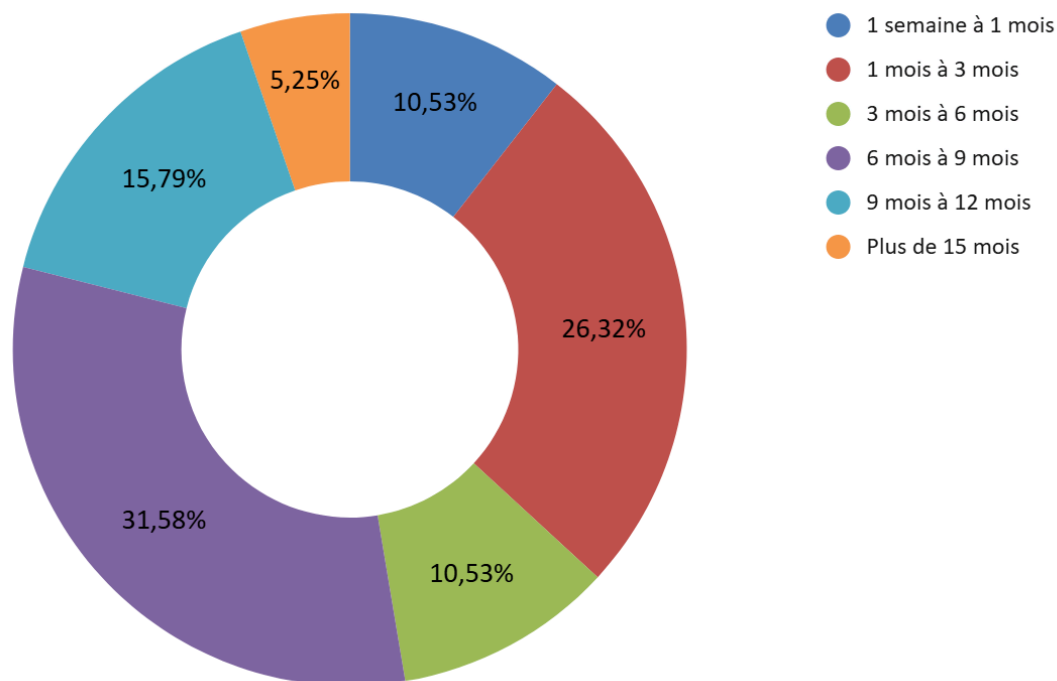
AUTRES SÉJOURS EN MAISON D'ACCUEIL

En 2025, 14 de nos hébergées avaient déjà connu un ou plusieurs séjours en maison maternelle ou en maison d'accueil. Une d'entre elles avait déjà été accueillie dans le passé à Talita.

D'anciennes hébergées se retrouvant dans la nécessité sont ré-accueillies à TALITA en priorité, dès qu'il y a de la place, afin de continuer sur des pistes déjà travaillées dans le passé.

DURÉE DE SÉJOUR

Ce graphique indique la durée totale du séjour des hébergées au sein de TALITA (accueil communautaire éventuellement suivi de l'accueil différencié).



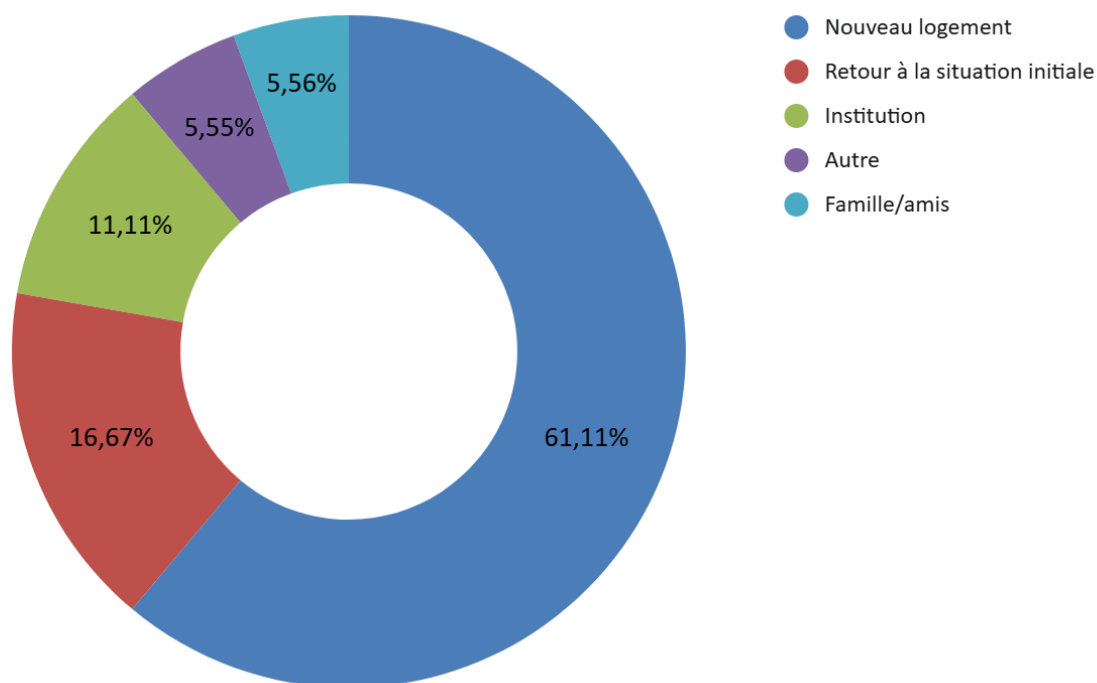
Les 13 femmes accueillies à TALITA avant le 31/12/2025 et toujours présentes au 01/01/2026 ne sont pas reprises dans ces statistiques.

Presque trois-quart des femmes hébergées séjournent entre 1 à 9 mois au sein de notre maison d'accueil.

Les séjours très courts (d' une semaine à un mois) concernent des femmes qui ont éprouvé une difficulté à s'adapter au cadre communautaire.

Les séjours plus longs (neuf mois et plus) concernent principalement les hébergées qui ont intégré nos logements dans le cadre de l'accueil différencié ou avec des problématiques d'accueil particulières (handicap mental ou grand trauma suite à des violences conjugales intenses et/ou problèmes de précarité de titre de séjour).

DESTINATION APRÈS LE SÉJOUR CHEZ TALITA



Près de deux tiers (61,1%) des femmes habitent dans leur logement personnel après leur séjour à TALITA. Dix d'entre elles ont réussi à trouver un logement via une agence immobilière sociale ou ont intégré un logement social, dont deux via la convention Article 36.

11,1% ont été accueillies dans d'autres maisons d'accueil, suite à une orientation.

Les 16,7% des femmes qui sont retournées à leur situation initiale ont soit une problématique de santé mentale, soit un handicap mental.

POST-HÉBERGEMENT

Le nombre de post-hébergement s'élève à 7 familles.

Les personnes accueillies à l'accueil différencié concerne 7 adultes (4 femmes seules, 1 maman avec 1 enfant et 2 mamans avec 2 enfants).

DONNÉES SUR LES ENFANTS ACCUEILLIS

En 2025, nous aurons accueilli 25 enfants dont 10 garçons et 15 filles.

Parmi les femmes accueillies, 17 sont mamans dont 2 sont mamans d'enfants majeurs et qui ne sont pas accueillis à Talita. 13 d'entre elles sont venues à TALITA avec leurs enfants et une est enceinte. Trois des mamans ont également des enfants non accueillis qui sont soit dans le réseau familial, soit placés en institution, soit majeurs et/ou mineurs se trouvant encore dans le pays d'origine. Ils sont en attente d'un regroupement familial.

Concernant les accords entre parents pour la garde partagée et/ou le droit de visite des enfants, 4 femmes ont trouvé des accords négociés avec le papa de leur enfant (concerne 5 enfants). Certains arrangements ont été renforcés par une décision de justice (2 enfants de 2 familles distinctes). L'équipe de Talita a soutenu 2 familles et a pris contact avec les papas pour encourager les parents à trouver un accord de garde négocié et/ou en attendant la décision du tribunal de la famille. 3 mamans ont fait appel au Tribunal de la Famille pour définir la garde en coparentalité. 1 maman n'a pas conclu d'accord de garde avec le papa. Ce dernier réside à l'étranger. Enfin, pour les autres mamans, il n'y a pas d'information reçue sur le droit de garde.

Compositions des familles accueillies

Femme enceinte	1
Mamans avec 1 enfant	7
Mamans avec 2 enfants	4
Mamans avec 3 enfants	0
Mamans avec 4 enfants	0
Maman avec 5 enfants	2

0 à 3 ans	7
4 à 6 ans	8
7 à 11 ans	5
12 à 18 ans	5

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le “contact papa” ou l’art de réussir la coparentalité après une séparation:

L’importance du maintien des liens après une séparation renvoie à la cause des enfants, et en arrière-plan à celle des papas. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue l’impératif qui renvoie à la cause des femmes en souffrance après une séparation, et à leur protection - au même titre que celle de leurs enfants.

Lorsqu’il y a séparation, l’enfant est tiraillé entre ses deux parents. Souvent, le départ de la maison se fait dans la précipitation et/ou en cachette. Les enfants n’ont pas forcément eu le temps de dire au revoir à leur papa. Après, ils font face à un dilemme : se rallier à maman au risque de provoquer la colère de papa et de perdre son amour. Ou bien, se rapprocher de papa ou ne pas simplement vouloir prendre parti d’aucun de ses parents. Alors, il y a la peur de faire de la peine à maman qui est souvent la principale victime, surtout dans les situations de violences conjugales.

Le contact avec le papa est un procédé qui vise à soutenir les parents à refonder une nouvelle forme de coparentalité qui repose sur le fait qu’un enfant a toujours le droit de conserver une relation équilibrée avec ses deux parents même s’ils sont séparés ou divorcés.

Le travailleur social endosse le rôle de « **facilitateur** » entre les deux parents. C’est-à-dire, il ne s’agit pas d’imposer aux parents de respecter et d’appliquer à la lettre le droit et la satisfaction des besoins de leur(s) enfant(s) comme pouvoir garder le contact avec ses deux parents. Mais leur accorder le temps dont chaque parent nécessite dans le respect du rythme et des besoins de chacun de pouvoir honorer les besoins de leur(s) enfant(s).

Exemple : Être soutenant, à l’écoute à la maman tout en l’aidant à se libérer de sa colère et de ses peurs afin de lui permettre d’avoir des perspectives à moyen et long terme concernant la modalité de garde à mettre en place pour les enfants. Nous informons les parents de notre politique institutionnelle axée sur le travail en toute transparence. C’est-à-dire « **le parler vrai** ». Si le papa arrive à Talita et demande à voir ses enfants. « Oui les enfants sont à Talita ». Nous demandons au papa de nous permettre de transmettre à la maman ce qu’il est passé et son souhait de revoir ses enfants. Nous lui demandons de faire preuve de patience le temps d’informer la maman et de nous permettre de revenir vers lui dans le plus bref délai pour donner suite à sa demande et pouvoir réfléchir ensemble comment faire pour préserver les enfants tout en respectant leurs besoins.

Nous informons également les parents des différentes pistes à explorer pour faire valoir leur droit parental ; exemple : l’arrangement à l’amiable, la médiation familiale, le tribunal de la famille pour introduire les mesures urgentes et provisoires, etc.

Tous les papas ne se présentent pas spontanément à Talita. Souvent, les travailleurs référents famille prennent l’initiative de téléphoner au papa après que la maman nous ait autorisé à le contacter. Le premier contact téléphonique est aussi une deuxième porte d’entrée pour inviter le papa à une première rencontre avec un membre de l’équipe de la maison d’accueil. Il nous permet d’aborder le sujet de la garde des enfants et de se concerter avec lui puis avec la maman de la meilleure manière de sa mise en place.

Si un accord est trouvé (à l’amiable ou par voie judiciaire) et le droit de visite établi, notre pratique renforce que l’enfant a besoin que sa maman lui donne « l’autorisation » d’aller chez papa. C’est-à-dire, que sa maman se sente en sécurité tant physique que émotionnellement pour être suffisamment en confiance de laisser son enfant partir en visite chez son papa.

Les constats :

Le travail de « tissage de la toile » avec les parents, permettent aux enfants de se libérer du poids des problèmes des adultes et profiter de la présence respective de ses deux parents. Ils peuvent continuer de grandir et de se développer au même rythme que tout autres enfants de leur âge.

Le temps de l’hébergement permet aux parents de faire un travail sur soi et d’évoluer chacun à leur rythme vers l’émergence et la redéfinition d’un nouveau style de la coparentalité :

- Est-ce que l’ancien couple conjugal pourrait privilégier l’émergence d’un nouveau couple parental capable d’œuvrer dans le respect des besoins de leur(s) enfant(s) ? Exemple : une maman et ses deux enfants ont fait deux séjours à Talita dans un intervalle de 2 à 3 ans. La maman témoigne : “ lors de

mon premier séjour, je n'étais pas prête. Je crois que je n'ai même pas commencé le deuil de mon couple conjugal ; Je cherchais des prétextes et des failles chez le papa pour que la visite chez lui ne se passe pas. Maintenant, je ne me pose plus de question. Le plus important est que mes enfants aillent en visite de manière régulière chez leur papa. Je vois aussi que mes enfants vont bien et ils sont heureux”.

- La discorde ne s'apaise pas. Un parent pourrait encore symboliser l'insécurité pour l'autre. Alors, d'autres mesures sont à mettre en place comme une procédure judiciaire qui définit clairement le droit de garde, les modalités de sa mise en pratique. Exemple : pour éviter que les parents se croisent, l'échange des enfants se font le vendredi à la sortie de l'école. L'autre parent récupère les enfants le lundi après l'école.

La séparation du couple conjugal est un processus transitoire qui va amener des ajustements importants des relations coparentales en lien avec la modification et la fin des liens conjugaux. L'accompagnement psycho-éducatif à Talita peut être un levier central dans le choix et le réajustement adopté par chaque parent dans leur recherche d'une nouvelle voie pour exercer au mieux leur rôle parental. Toutefois l'histoire personnelle et la volonté d'engagement de chaque parent contribue à la réussite ou à l'échec du processus de leur nouvelle coparentalité.

Accompagnement en binôme

Les femmes séjournent principalement à Talita en raison de la perte de leur logement. C'est aussi le cas pour les mères qui doivent partir de chez elles avec leurs enfants. Il est donc compréhensible que ces femmes se concentrent sur la recherche d'un logement. Une personne de référence est disponible pour aider les femmes accompagnées d'enfants à trouver un logement et à suivre les démarches socio-administratives. En outre, il est prévu qu'une personne de référence familiale soit désignée pour aider la famille à trouver un équilibre dans sa nouvelle situation.

Pour aider la mère à avancer dans sa situation, il est essentiel que les deux référents collaborent. Lorsqu'une mère arrive à Talita avec ses enfants, il existe un déséquilibre au sein de la famille. La mère peut compter sur le référent familial pour retrouver une certaine stabilité. Cela est crucial pour que la mère puisse se consacrer à ses démarches administratives et sociales.

Si la mère est disposée à coopérer, cet équilibre peut être atteint en un court laps de temps. Talita est souvent confrontée à la question de l'alimentation. Afin de maintenir une atmosphère familiale, les résidentes cuisinent à tour de rôle pour tout le monde, y compris pour les enfants. Il faut du temps aux enfants pour s'habituer aux nouvelles saveurs. Cela est source de stress pour la mère. Elle éprouve de la culpabilité d'avoir retiré ses enfants de leur environnement familial. La plupart des enfants finissent par manger la nourriture servie à Talita grâce à l'assistance de la personne de référence familiale.

En cas de divorce, le référent famille travaille avec la mère pour parvenir, avec le père, à un accord concernant les enfants. Une requête pour des mesures urgentes et provisoires est soumise au Tribunal de la Famille. En attendant le jugement, nous étudions avec la mère s'il est toujours possible d'établir une communication avec l'ancien partenaire. Dans le cas où il y aurait encore une communication entre les deux, la personne de référence famille encourage la femme à entrer en contact avec le père pour parvenir à un accord à l'amiable. En cas de divorce conflictuel, le référent famille informe Talita qu'elle peut contacter le père afin de parvenir à un accord. Ces mesures urgentes et provisoires sont essentielles pour que la famille puisse retrouver une certaine stabilité et que la mère puisse se concentrer sur ses projets personnels.

Un divorce ou une rupture avec un partenaire est une période émotionnellement mouvementée. Souvent, les parents sont tellement submergés par leurs propres émotions qu'ils en perdent de vue les besoins de l'enfant. Une fois l'équilibre retrouvé grâce à une bonne intégration au sein de Talita et à la mise en place de mesures urgentes et provisoires, ou grâce à un accord à l'amiable entre les parents, le travail sur la régulation émotionnelle peut commencer. Le référent famille accompagne la mère dans son processus de deuil après un divorce, l'informe des efforts qu'elle peut fournir pour atténuer le conflit et lui explique comment définir une nouvelle relation avec son ex-partenaire afin de faire les premiers pas vers la coparentalité.

La collaboration avec le référent famille offre à celle-ci une perspective d'avenir réaliste. Elle dissipe les préoccupations les plus urgentes de la mère, à savoir l'intégration à Talita et les modalités de séjour des enfants. La résolution de ces obstacles permet à la mère de se consacrer davantage à la recherche d'un logement et de mieux se consacrer à ses projets personnels. Cet équilibre donne aux enfants la possibilité d'être vraiment des enfants. Ils se sentent écoutés et pris en compte par leurs parents.

POLITIQUE DE QUALITÉ

Afin de répondre aux normes de qualité des services, une évaluation qualitative est mise en place sous forme de programme quinquennal pour les services agréés par Vivalis.

Le plan quinquennal de l'institution définit plusieurs thèmes prioritaires, avec des objectifs opérationnels précis, des actions planifiées, des résultats attendus, et des indicateurs de suivi.

Thématiques et Objectifs du plan de qualité quinquennal 2025-2029

Thème 1 : QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS : L'accompagnement des familles

Depuis de nombreuses années, Talita a mis en place un accompagnement des familles. Deux travailleurs accompagnent les mamans accueillies dans le soutien à la parentalité. Ceci inclut le soutien à la maman elle-même, le travail avec les enfants, mais aussi les contacts avec le papa. Dès l'accueil, ces collègues jouent un rôle primordial dans le bien être du noyau familial, quel qu'en soit sa forme ou son état. Différents articles de nos rapports annuels relatent le travail construit au fil des ans. Ce qui a été à un moment nommé « projet enfant » prend dorénavant une place primordiale et incontournable dans le travail social. Afin d'encore améliorer la qualité d'accueil, Talita aimerait travailler ces 5 prochaines années à l'intégration de l'accompagnement des familles par tous les membres de l'équipe, et à valeur égale à l'accompagnement psycho-social.

ÉVALUATION 2025 : Au sein de notre centre d'accueil, l'accompagnement en binôme est désormais une pratique généralisée. Dès son arrivée, chaque famille est prise en charge par deux interlocuteurs attitrés : un référent social et un référent familial. (Pour en savoir plus sur cette démarche, consultez le chapitre « Accompagnement des familles »)

Travaillant main dans la main, ces deux professionnels partagent la responsabilité du suivi. Grâce à cette synergie structurelle, l'accompagnement social et l'approche familiale sont mis sur un pied d'égalité et s'enrichissent l'un l'autre.

Dès le début du séjour, nous veillons à ce que le résident comprenne parfaitement la mission de chaque référent.

Thème 2 : PERSONNEL : Le renforcement du travail d'équipe

Comme d'autres institutions, Talita connaît un turn-over important au sein de ses équipes. Ceci a parfois pu amener son lot d'insécurité auprès du personnel. Talita souhaite investir dans le renforcement du travail d'équipe, pour que chaque membre du personnel puisse encore mieux se sentir en sécurité et épanoui dans un cadre de travail serein. Ceci aura un impact sur la stabilité du personnel mais aussi à plus long terme sur la qualité de l'accueil.

ÉVALUATION 2025 : En 2025, notre organisation s'est renforcée grâce au recrutement d'une coordinatrice d'équipe pour chaque maison d'accueil. Ce poste vise à la fois à promouvoir le bien-être de nos collaborateurs et à garantir un accompagnement de qualité dans un lieu de vie chaleureux. Au quotidien, la coordinatrice supervise le fonctionnement de la structure, soutient le développement professionnel de chacun et favorise un espace de concertation et de réflexion. Cet investissement consolide une culture d'équipe forte, fondement essentiel de soins de qualité.

Par ailleurs, l'équipe bénéficie du soutien structurel d'un superviseur externe. Une attention particulière est également accordée au team building, afin de renforcer durablement la collaboration et la confiance mutuelle.

Thème 3 : SATISFACTION ET PARTICIPATION DES USAGERS : L'accompagnement des femmes : autonomie

Talita accueille chaque année des dizaines de femmes, pleines de compétences qui malheureusement, temporairement se retrouvent en situation de sans-chez-soirisme. De plus en plus, les problématiques s'accumulent et s'aggravent. Néanmoins, les équipes de Talita souhaitent accompagner et accueillir ces femmes en préservant ou en réintégrant leur autonomie. Le cadre de la maison d'accueil est contraignant mais ne doit pas effacer les compétences au profit d'un fonctionnement interne trop rigide. Les collègues souhaitent

redistribuer les responsabilités auprès des hébergées, pour que chacune puisse être accueillie dans le respect de sa personne, tout en veillant à garantir le cadre de la maison d'accueil.

ÉVALUATION 2025 : En 2025, nous avons poursuivi le développement de méthodes visant à renforcer l'autonomie et la participation des hébergées.

Ainsi, la réunion des hébergées a été optimisée pour devenir un espace de concertation plus structuré et accessible, permettant aux femmes de s'impliquer activement dans les décisions. En parallèle, les groupes de paroles mensuels ont été maintenus afin d'offrir un espace privilégié d'échange, de partage d'expériences et de soutien mutuel.

Enfin, la gestion partagée des tâches ménagères a été approfondie. En définissant ensemble les règles et en répartissant les responsabilités, nous favorisons l'engagement, l'autonomie et le respect mutuel au sein du foyer.

PROLOGUE

Depuis 25 ans, nous construisons un chez-soi au cœur de Bruxelles

Ce rapport annuel marque une étape historique : depuis un quart de siècle, Talita offre un refuge sûr aux femmes et aux enfants privés de "chez-soi". Ce qui a commencé il y a 25 ans est devenu aujourd'hui un point d'ancrage indispensable à Bruxelles, avec 22 places à Cité du Sureau et 6 places dans les Marolles. Notre action est guidée par une conviction profonde : le sans-abrisme va bien au-delà du manque de toit, c'est la perte d'un repère fondamental.

Vingt-cinq ans plus tard, notre mission reste d'une urgence absolue. Les femmes que nous accueillons font face à une accumulation de difficultés relationnelles, matérielles et sociales. En perdant leur logement, elles voient souvent leur filet de sécurité s'effondrer. A Talita, elles trouvent un accueil accessible 24h/24 et 7j/7, mais aussi et surtout un espace pour se reconstruire et revendiquer à nouveau leurs droits sociaux.

Les valeurs qui guident notre accompagnement depuis des décennies restent le fondement même de notre action :

1. **Présence et proximité au cœur du lieu de vie** : Notre accueil permanent, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, nous permet d'être véritablement aux côtés des hébergées. Au sein de la vie en groupe, nous brisons l'isolement en offrant un espace d'apprentissage fondé sur une communication saine, loin de la négativité ou des violences du passé. En nous appuyant sur la théorie de proximité (Baert), nous construisons une relation de confiance et sans préjugés, essentielle pour que ces femmes redécouvrent leurs propres compétences.
2. **La transparence autour de la parentalité** : Notre approche du soutien familial est l'un des piliers fondamentaux de Talita. Nous croyons profondément en l'importance du lien entre l'enfant et son père, même après une séparation douloureuse. En tant que facilitateurs, nous recherchons un équilibre constant entre la sécurité de la mère et le droit de l'enfant à garder le lien avec ses deux parents. En pratiquant une transparence totale — « *Oui, les enfants sont ici* » —, nous instaurons un climat de sérénité et libérons l'enfant du conflit de loyauté. Nous offrons ainsi aux parents le temps et les outils nécessaires pour cheminer vers une parentalité sereine.
3. **Autonomie durable et mise en réseau** : Notre accompagnement vise à ce que les femmes se réapproprient leur avenir à long terme. Nous les guidons dans leurs démarches administratives et numériques complexes, tout en valorisant leurs propres capacités afin d'éviter toute forme de dépendance institutionnelle. En tant que relais auprès des instances officielles et grâce à une étroite collaboration avec nos partenaires externes, nous veillons à ce que les hébergées poursuivent leur chemin de manière autonome après leur séjour, notamment grâce à notre suivi post-hébergement.

Ces 25 années nous ont appris que notre mission n'est jamais "achevée". En tant que professionnels engagés, nous agissons en profondeur pour pallier les lacunes structurelles de l'aide sociale. Cela demande un investissement immense à notre équipe, qui se mobilise jour et nuit pour faire de Talita un espace de sécurité, de respect et de dignité humaine.

Le passage en 2022 d'un seul foyer d'accueil (Talita) à deux implantations (Talita et Yemaya) — avec l'augmentation des effectifs que cela implique — a représenté un véritable défi. Nous veillons activement à mutualiser les expertises développées par chaque collaborateur, tout en accordant une attention prioritaire à la cohésion des équipes et à la synergie de nos activités.

C'est pourquoi, en 2025, nous avons consolidé notre organisation en déployant une coordination d'équipe au sein de chacune de nos maisons d'accueil. Cette structure soutient à la fois la qualité de l'accompagnement et le bien-être de nos équipes. En parallèle, la direction continue de garantir le cadre global indispensable pour déployer et ancrer durablement cette dynamique.

En conclusion : Talita reste un lieu où l'autonomie ne se formule pas en paroles, mais se vit concrètement au quotidien. Nous croyons sans réserve en la résilience de celles et ceux que nous accueillons. Aux côtés de nos

hébergées, de nos partenaires et des pouvoirs publics, nous continuons à bâtir un Bruxelles où chaque femme et chaque enfant a la chance de retrouver un véritable chez-soi, de manière durable.



Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'équipe de Talita pour son travail exceptionnel et son dévouement quotidien.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de notre projet, ainsi qu'à vous, pour le temps précieux consacré à la lecture de ce rapport d'activité.